

Indicateurs Egalité Homme – Femme 2024 de la Caf Touraine

Index égalité professionnelle :



1 - Indicateur écart de rémunération entre femmes et hommes

Le résultat obtenu à l'indicateur 1 est de 2,1%, ce qui représente 37/40 points obtenus.

Écart de rémunération entre les femmes et les hommes

La modalité choisie pour le calcul de l'indicateur est par catégorie socio-professionnelle.



2 - Indicateur écart de taux d'augmentation entre femmes et hommes

Le résultat obtenu à l'indicateur 2 est de 1,2%, ce qui représente 20/20 points obtenus.

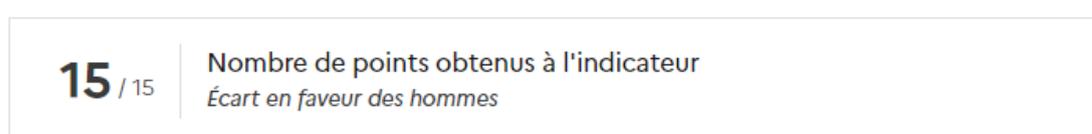
Écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions) entre les femmes et les hommes



3 - Indicateur écart de taux de promotions entre femmes et hommes

Le résultat obtenu à l'indicateur 3 est de 6,4%, ce qui représente 15/15 points obtenus.

Écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes



4 - Indicateur pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité

Le résultat obtenu à l'indicateur 4 est de 100%, ce qui représente 15/15 points obtenus.

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

15 / 15 | Nombre de points obtenus à l'indicateur

5 - Indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

5 / 10 | Nombre de points obtenus à l'indicateur
Femmes sur-représentées
